L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 18 NOVEMBRE 1886.

Théâtre de l'Opéra.

Rendre compte d'une représentation à laquelle on n'a point assisté, c'est là une audace à laquelle se risquent parfois les Guzmans du journalisme, pour lesquels l'obstacle n'existe guère; et si l'on nous interrogeait à fond, peut-être serions nous obligé d'avouer nous-même qu'il nous est arrivé, de ci, de là, d'avoir pareille témérité.

Mais parler d'un débutque l'on n'a pas vu; écrire sur une personnalité artistique qui vous est absolument inconnue, voilà qui ne se doit guère oser, nous l'imaginons du moins. Nous ne le tenterions pas à coup sûr, même en nous étayant de l'opinion de ceux en qui nous avons le plus de confiance. Les peintres ne volent point de la même façon la palette de la nature; placez en deux devant le même paysage, à la même heure, et bien certainement ils ne lui prêteront pas le même coloris Or s'il en est ainsi des yeux, à plus forte raison les divergences tranchées, profondes, doivent elles se produire, alors qu'il s'agit d'une opération de l'esprit, d'une appréciation artistique. Ce qui semble excellent à celui-ci, paraît médiocre à celui-là; la façon de sentir de l'un n'est point celle de l'autre, et le critique qui reproduirait, comme sien, le jugement d'un confrère où d'un ami, même en qui serait toute sa confiance, s'exposerait à se dédjuger.

Donc il est mieux de vous dire sans détour qu'une fois de plus il nous a fallu nous tenir éloigné de l'Opéra et que conséquemment nous n'avons point à rendre compte du spectacle de mardi.

Nous le regrettons pour plusieurs raisons. Et d'abord, c'était la reprise d'une œuvre qui, à notre sens, se range parmi les plus attachantes, les plus largement comprises dans le répertoire de l'opéra-comique: *Les Dragons de Villars*. Elle nous est ensuite rappelé l'époque où nous avions la bonne fortune et l'honneur de compter parmi nos amis, le compositeur de cet ouvrage: Maillart; l'époque où nous assistions, à Paris, aux luttes de ce véritable artiste, enlevé si jeune à l'art, et qui se désespérait de voir ses productions demeurer trop longtemps dans les cartons d'une direction.

Et puis cette reprise des *Dragons de Villars* empruntait un intérêt nouveau au début de Mlle Rosine Weyns, la Galli-Marié, la première chanteuse d'opérette que nous a menée M. Maugé.

Nous vous disions, l'autre jour dans notre premier Bulletin Artistique, que la marche du répertoire est fréquemment soumise à l'imprévu. Or Mlle Weyns avait, grâce à des colis attardés, fait longtemps antichambre, en sa qualité de Mme Favart, et voilà que force lui était de mettre de côté l'élégante enveloppe de celle-ci, pour prendre les quasi-loques du Friquet. Imprévu qui, d'ailleurs, n'avait rien de désagréable pour la jeune chanteuse. En effet, le rôle est charmant, au double point de vue du chant et du jeu; il suffit pour poser une artiste.

Préluder ainsi à l'opérette n'est point assurément peloter avant partie.

Cette entrée en matière avait donc pour nous, avonons-le, une saveur grande; ce n'est pas sans peine que nous nous en sommes privé.

Nos regrets ont été augmentés encore par les échos qui nous sont venus de cette soirée. On nous dit, nous avons [illegible] Mlle a été heureuse pour [illegible] Ces trois actes, où il faut [illegible] de talent, lui sont [illegible], nous assure-t-on, comme trois belles cartes, trois véritables atouts. On nous affirme qu'elle y a mis en lumière bien des qualités de chanteuse, de comédienne. Cette affirmation s'appuie, du reste, d'un fait bien plus sérieux encore: le succès.

Le public, paraît-il, a manifesté sa satisfaction par des bravos très vifs, continus.

Mlle Weyns peut attacher grand prix à cette réussite, car bonne partie de ce public dont elle a reçu un excellent accueil, a gardé des souvenirs très brillants, très dangereux aussi, du rôle de Rose Friquet, qui fut supérieurement chanté et joué, au vieux Théâtre d'Orléans, par deux artistes de fin talent: Mlle Borghèse, la créatrice de l'ouvrage à Paris; Mlle Amélie Bourgeois, l'un des sujets les plus complets qui aient paru sur notre scène lyrique. En ces deux sujets se combinaient talent de chanteuse, talent d'actrice, beauté de la voix.

Donc nous félicitons Mlle Weyns d'avoir ainsi franchi ce premier pas, très difficile à tous égards.

Quoique nous n'en ayons pas été témoin, nous nous faisons un devoir et un plaisir de constater le succès. C'est de l'histoire.

Cette représentation de mardi a servi aussi de second début à M. Voillequin, ténor léger en tous genres. Le rôle de Sylvain a causé, nous rapporte-t-on, une impression plus favorable que celui de Rodolphe, de *La Traviata*. Nous aurions donc été heureux d'assister à cette revanche; mais sans doute M. Voillequin nous en réserve bien d'autres.

La vie du très fécond Favart fut des plus accidentées, on le sait; la jalousie croisa souvent ses projets, souvent renversa ses entreprises. L'opérette *Mme Favart* aura, elle aussi, subi nombre de contretemps, avant d'être exécutée sur la scène de notre Opéra. Les chemins de fer se sont mis en travers; c'est malaisément qu'ils en ont porté à destination la musique et les costumes.

Par bonheur, tout est reçu maintenant; ce soir en aura lieu définitivement la première représentation. Il y a là des pages musicales fort aimables, pleines d'esprit, d'élégance, de cachet. C'est l'une des partitions où Offenbach s'est le plus rapproché de l'opéra-comique; genre qu'il aborda décidément dans ses *Contes d'Hoffmann*; un succès auquel le verveux et inépuisable compositeur ne devait pas avoir le bonheur d'assister. Il mettait la dernière main à l'orchestration de son œuvre, quand la mort vint l'enlever à ce public parisien dont il était l'un des gâtés. N'est ce pas même Ernest Guiraud qui fut chargé d'achever cette orchestration?

La distribution de *Mme Favart* ne nous a pas été communiquée. Nous nous bornerons donc à écrire qu'on y retrouvera Mlle Weyns, et que M. E. Darmand, le comique d'opérette, y fera son début.

La matinée d'hier (seconde représentation de *La Traviata*) n'a pas eu lieu, pour cause de mauvais temps, nous dit-on.

L. PLACIDE CANONGE.

THÉATRE ST-CHARLES.—*Dagmar* est une comédie-drame, en un prologue et quatre actes. L'œuvre de M. John Harrison a fait le tour des Etats-Unis, et partout a reçu bon accueil. C'est elle qui tient l'affiche du St. Charles depuis dimanche; elle en gardera possession jusqu'à samedi soir.

Mlle Louise Balfe en joue le rôle principal, celui de Dagmar, qu'elle affectionne et qui, d'ailleurs, l'a très bien posée devant le parterre américain.

Elle s'y distingue surtout dans les scènes dramatiques, violentes; c'est là que son tempérament trouve le cadre qui lui convient.

Les artistes qui la secondent, composent un ensemble satisfaisant; en somme, l'engagement de cette troupe aura vaie bonne semaine au théâtre St-Charles.

Dimanche, première représentation (reprise) du drame à spectacle: *Zoro*, avec Mlle Blanche Curtissa, dans le rôle de Zaso; MM. Lewis Ferrell, Howard James, deux comiques favoris, dans les pièces de Théodore Hoskins Cupidon.

—M. A. B. Cherrier vient de publier un Almanach des Adresses de la ville de Québec, Canada, en français et en anglais. C'est le vingt-huitième Annuaire de ce genre que compile et édite M. Cherrier Nous ne connaissons point ceux qui l'ont précédé, mais à coup sûr celui-ci est fait avec méthode, clarté, et abonde en renseignements historiques et commerciaux, fort intéressants, même pour ceux qui sont étrangers à la belle ville canadienne.

Le volume, de 488 pages, s'ouvre par une préface de l'auteur de ce long et minutieux travail. A la suite de celle-ci se place, en manière d'introduction, un chapitre, rempli de détails précieux sur Québec, son passé, son présent et son avenir. Ce rapide aperçu historique, fort attachant, est signé Chs. Baillargé, A. M.

L'Annuaire, ou plutôt le Directory de M. Cherrier, comme nous disons ici, contient aussi, outre son monde d'adresses présentées dans le meilleur ordre, un assez grand nombre d'illustrations.

Nos remerciements à l'auteur pour l'exemplaire envoyé à l'ABEILLE.

CIRQUE. — La belle procession aux flambeaux, qui, mardi soir, attirait la foule dans les principales rues de la Nouvelle-Orléans, avait mis en goût le public. On s'attendait à un brillant spectacle sous les tentes que l'entrepreneur M. W. W. Cole a dressées rue du Canal. Cette attente n'a pas été trompée.

La pluie ayant inondé le terrain, la matinée annoncée n'a pas eu lieu hier, mais tout était en ordre pour le soir.

M. Cole qui ne recule pas devant les frais, et qui a vieilli dans ce genre d'entreprises, a su grouper une troupe, des spécialités de tous genres, une ménagerie comme rarement il s'en rencontre.

Grâce à ses écuyers, à leurs merveilleux exercices, à des chevaux superbes et superbement dressés aussi; grâce aux scènes du Far West, si bien reproduites par le Dr Carter et sa suite; grâce à une fidèle représentation des jeux du Cirque de l'antiquité, à une riche collection d'animaux de toutes sortes, les spectacles de ce Cirque auront la pleine vogue durant les cinq journée qu'il doit passer ici.

Nous vous recommandons ces spectacles grandioses que vous n'aurez pas l'occasion de revoir de sitôt. C'est un plaisir que vous pouvez vous donner, matin et soir, jusqu'au 21 novembre inclusivement et pour un prix à la portée de tous.

La représentation du jour commence à midi; celle du soir, à 8 heures.

GRAND OPERA HOUSE. — Rappelons-vous que la pièce de Sardou: *Les Pattes de Mouche*—*A Scrap of Paper*—ne demeurera sur l'affiche que trois jours encore; dimanche elle sera remplacée par le drame: *The Martyr Mother* (*Martyre!* de d'Ennery, supposons-nous).

Vous connaissez sans nul doute la délicieuse comédie de Sardou; qu'il nous suffise donc de vous dire qu'elle est jouée par le Star Dramatic Company, et que dans cette troupe figurent des artistes comme Mmes Minnie Conway, May Brookyn, Isabella Waldron, Emma Maddern, et MM. Osmond Thearle, Chas Wheatleigh, Barton Hill, Hart Conway.

La pièce sera donnée aujourd'hui à midi et le soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La pièce burlesque de Mestayer: *We Us & Co*, est une suite d'éclats de rire que prolonge encore le jeu de l'auteur W. A. Mestayer et de Mlle Theresa Vaughn. Ces charges continues sont croisées par des morceaux de chant caricaturesques; l'un d'eux, un duo, est une très égayante parodie de la musique italienne.

Dimanche: *Skipped by the light of the moon*.

EDEN THEATRE.—Représentation tous les soirs; trois troupes — française, américaine, allemande—des chansonnettes, une opérette et un équilibriste grec: Natali. Le tout gratis. C'est pour rien.

THÉATRE FARANTA.—On mord toujours avec gourmandise à ce menu, bien simple pourtant: *A piece of pie*.

Ce mets, préparé par un habile pâtissier scénique, Ed. Chrissie, est une vraie aubaine pour M. Faranta; jamais gourmandise ne lui aura plus rapporté à être débitée au détail. La même pâtisserie sera servie à deux reprises aujourd'hui, midi et soir.

Entre deux morceaux: *The vanishing Lady*, une illusion d'optique bien réussie.

BATAILLE DE PARIS.—La Panorama de *La Dernière Bataille de Paris* est l'une des curiosités qu'offre en ce moment la Nouvelle-Orléans. Il est ouvert tous les jours, de 8 heures et demie du matin à 5 heures de l'après-midi.

LES EXPLORATIONS ESPAGNOLES DANS LE SAHARA. — Les explorateurs espagnols Julia Cervera et Rizo, revenus, dernièrement, du désert de Sahara, où ils ont pénétré jusqu'entre les 22e et 24e parallèles, y ont noué au nom de l'Espagne des relations politiques et commerciales avec le sultan d'Adrar et les chefs indigènes de diverses autres localités le protectorat de l'Espagne et promis d'aider le cymmerce des caravanes se dirigeant vers les établissements espagnols de Rio-de-Oro.

MM. Julia Cervera et Rizo ont donné de curieux détails sur les populades qu'ils ont rencontrées au Sahara. La plupart de ces peuplades appartiennent à la religion mahométane. Elles sont polygames. Le caractère des indigènes—hommes et femmes—est farouche et ombrageux.

La région manque d'eau. On y pratique la traite des esclaves. Quant au climat, il est partout très sain.

COMBINAISONS DIPLOMATIQUES. — La nouvelle attitude que la France a prise, récemment, vis-à-vis de l'Empire d'Allemagne, paraît être appelée à devenir le point de départ de combinaisons diplomatiques auxquelles nul ne pensait, en Europe, il y a quelques mois.

A la même heure où elle cherche à établir, entre l'Allemagne et elle, un *modus vivendi* acceptable sur le "terrain des intérêts communs," la France se rapproche aussi de la Russie. Ce double effort indique, de la façon la plus claire, que M. de Freycinet veut sortir de la réserve qu'il s'était imposée pendant ces deux dernières années.

SUISSE.—M. Droz, vice-président de la conférence internationale tenue à Berne, pour la protection des droits d'auteur, fait connaître que les Etats qui ont adhéré à la convention sont: les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie, le Danemark et la Suède.

La prochaine conférence se tiendra à Paris, en 1890.

—L'Université de Genève décernera, en janvier 1888, un prix de 2000 francs au mémoire sur la question suivante: "Examen critique de la thèse d'Auguste Comte: que les lois et les phénomènes de la nature sont applicables aux phénomènes sociaux."

Les manuscrits, écrits en français, devront être adressés au recteur de l'Université avant le 15 juin 1887.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE. —Une importante découverte archéologique vient d'être faite à Téhessa, en Algérie. En exécutant les travaux de terrassement d'un nouveau quartier de cavalerie, on a mis à jour deux piscines romaines parfaitement conservées. On y accède par plusieurs marches en pierre de taille et elles sont réunies par une belle mosaïque en marbre mesurant huit mètres de longueur sur trois mètres de largeur et représentant des divinités de grandeur naturelle montées sur des monstres marins, tandis que le sujet principal est entouré d'une frise merveilleuse où l'on rencontre presque tous les animaux chers aux gastronomes romains.

Des mesures ont été prises pour la conservation de ce remarquable spécimen de l'art antique jusqu'à ce que l'on ait définitivement statué sur son sort.

Passagers arrivés à New-York par le "Chateau-Leâfie".

M. Isidare Bayon, Mme Bayon Mlle Jeanne Bayon, M. Charles Bayon Mlle Héloise Bayon M. S. Tarre, M. George Adams, M. Charles Wolfarce, M. Michel Lucheset, M. Antoine Lucheset.

Passagers attendus à New-York par le "La Champagne".

M. S. Alexandre, Mme Alexandre, M. Ed. Sarko, Mlle A. Bacquerez, M. M. Bléchas, M. Brioude, Mme Brioude, Mme Biot et enfant, Mme Balouzé Berron, M. Chaffraix, Mme Chaffraix, Mlle Chaffraix, Général A. C. Ducat, Mme A. C. Ducat, deux enfants et femme de chambre, Mlle C. Dehon, Miss S. Dehon, M. A. Davis, M. D. Forest, M. David Gestas, Mme Gestas et enfant, M. F. Garpelle, Mme Gouasé M. Hermel, M. B. Heumann-Hager, Mme Jauville, M. Jaulmes, M. F. G. Kretschmer M. Lemaire, M. J. K. Le Roy, M. Imet, Mme Lancelot, M. A. Mortiret M. Mortiret, Mme A. Marchi, Mlle Pierce, Mme P. Paola et enfant, M. M. Ripoll, M. L. Rizzo, M. A. Selig, mann M. Sanz, Mme Sanz, Mlle Stafford, M. J. H. Stevenson, Mme Stevenson, Sœur Marie Eugénie, Mlle Spanne, Mlle E. Schmid, Mlle L. Stauffer, M. Viesot, M. le Dr Wheeler, Mme Wheeler, M. M. Weill, M. H. Zimmer.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 17 novembre 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	72	22
Midi	58	14½
3 P. M.	57	13¾
6 P. M.	47	8

Nlle-Orléans, 17 novembre 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	64	Nashville, Tenn	50
Augusta, Geo	75	Pittsburg, Pa	55
Savannah, Geo	74	Cairo, Ill	34
Mobile, Ala	66	Davenport, Iowa	29
Montgomery, Ala	65	Dubuque, Iowa	32
Vicksburg, Miss	37	Keokuk, Iowa	32
Galveston, Tex	46	La Crosse, Wis	36
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	41
Shreveport, La	40	St-Paul, Minn	23
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	27
Chattanooga, Tenn	62	Omaha, Neb	18
Cincinnati, O	60	Yankton, D. T	15
Louisville, Ky	54	Key West, Fla	82
Memphis, Tenn	34	Nlle-Orléans La	55

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Giovani Luciani à Mlle Nathalie Heyl.
Raoul Chaignaud à Mlle Marie Cabirac.
Henry Hatch à Mme Alice Smith.
F. M. Provost à Mlle Helena May Joyner.

Naissances.

Mme John Rogan, un garçon.
Mme Charles Musgrove, un garçon.
Mme John Walshe, un garçon.
Mme Peter Mathews, un garçon.
Mme Frederick M. Wissinger, une fille.
Mme Nicholas Chenesick, un garçon.
Mme Dr. J. Pettit, une fille.
Mme John Vaughn, une fille.
Mme Manuel P. Allen, une fille.
Mme Ernest Develle, une fille.
Mme Joseph Cook, un garçon.
Mme John Callahan, une fille.

Décès.

Joseph Savoy, 18 ans, 457 rue Levée, Carrollton.
Elizabeth Richardson, 63 ans, 526 rue Dauphine.
Angelia Norbert, 17 ans, encolgure Warsaw et Zodiac.
Joseph Buhler, 4 mois, 120 rue Howard.
Bertie C. Harris, 4 mois 169 rue Roxalie.
Mme Veuve Mary Valentino, 75 ans, 396 rue St-Claude.
Pierce Henderson, 33 ans, encolgure Steam et Galvez.
Wm. H. Duke, 39 ans, encolgure St-Claude et Orléans.
Jane Sallie Maher, 29 ans, rue Commerciale, près Hillary.
Tripo Bozzovitch, 50 ans, 40 rue St-Pierre.
Mme Veuve Adolphe A. Avenel, 66 ans, encolgure Chemin du Bayou et Villeré.
John Bob, 11 mois, 88 rue Bienville.
Jenny Polk, 75 ans, 26 rue Jackson.
Geo. K. Wainforter, 3 ans, 204 rue Conti.
John Walter, 38 ans 171 rue Port.
Mme Veuve Madeleine Albrecht, 77 ans, 527 rue Dauphine.
Mlle Louise Genelet, 17 ans, 370 rue Dauphine.
Henry Baptiste, 9 jours, encolgure Avenue Nashville et Prieur.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Francis C. Roder à George Jurgens, 1. Quatre terrains dans le premier district, dans l'îlet borné par les rues Delord, Calliope, Dryades et Baronne. 2. Une portion de terrain dans le premier district, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Gravier, Front et Fulton, $21,831.

Héritiers de Mme Rosina Wille à Arnold F. Wille, un terrain dans le premier district, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Frauklin, Poydras et Lafayette, $857 14.

W. F. Goldthwaite à Mme Lucy Egli, femme de John P. Rousset, un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Liberté, Howard, $2000.

Mme Vincent Raffo et als à Biaggio di Maggio, un terrain dans le quatrième district, dans l'îlet borné par les rues St-André, Laurel, St-Mary et Constance, $3000.

Veuve Margaret O'Hanlon et als à Jean Marie Gelé, un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Perilliat, Liberté et Howard, $800.

Oswald Bulber à Isaac H. Hall, un terrain dans le 3ème district, dans l'îlet borné par les rues Prosper, St-Antoine, Bagatelle et Solidalie, $130.

Wm Dearing à Mme Susan Ralph, trois terrains dans le 6ème district, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Perrier, Léontine et Colisée, $800.

Chalmette Homestead Association à Joaquin Castillo, une portion de terre dans le 1er District dans l'îlet borné pour les rues Lafayette, Poydras, Carondelet et Baronne $2,000.

William Bogel à Mlle J. A. Williams, deux terrains dans le 6me District dans l'îlet borné par les Avenues St. Charles, Henry Clay, les rues Benjamin et Calhoun $700.

Ve G. Blache à Vve G. Palle 1. la moitié d'un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Dumaine, Trémé et Ste Anne; 2. un autre terrain dans le même îlet; 3. une petite portion de terre bornée par les rues St Claude, Dumaine et Ste Anne, $3000.

N. Maestri à B. Medus, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Villeré, Marais et Ursulines, $1800.

Fred. Becker à Mlle A. M. Grunder, une portion de terre dans le 3me district dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Ferdinand, Prieur et Bourgogne, $1,000.

A. Clessé à L. Rapho, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon, $1,600.

H. F. Rost au Mutual Building & Homestead Ass'n, deux terrains dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo, $4160.

Mme Vve P. Déjan à B. Harder, une portion de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Quartier, Remparts, St. Claude et Chemin du Bayou, $1,250.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—L'affaire des Etats-Unis, contre C. F. Hughel, a été renvoyée au 2 décembre.

John Hanton, Jr., fils du juge G. H. Kennard, étant en possession de certificats de la Cour Suprême de l'Etat, a été admis à pratiquer.

Sur la motion de M. E. M. Hudson, la cour a ajourné par respect pour la mémoire de feu Julius Aroni.

Cour Civile de District.—Mme Martha Croft, femme de Robert W. Marton, demande une autorisation.

Belmont Glass Works, contre Mme S. Mme S. Berlin—Procès pour $140.

L. M. Gier, contre Jos. O'Malley, procès pour $150.

Marie Appell contre Louis Lay—Demande de divorce.

Le Board of Harbor Mosters, port de la Nlle-Orléans, contre la Morgan's Louisiana and Texas R. R. Company—Procès pour $5760 pour honoraires.

F. A. Lambert contre Vve Jennie Day —Procès pour $255.56.

Cour Criminelle de District—Section A—Juge Roman—Sont accusés de voies de fait—Thomas Clavey, Wm. Johnson, D. Mancusa, Robert Simpson et Patrick J. Morris.

De blessures faites dans l'intention de tuer—Joseph Smith.

Des blessures sans importance—Albert Joseph.

James Ross s'est déclaré innocent de l'accusation de voies de fait portée contre lui.

Minnie Carnish, reconnue coupable de blessures, a été condamné à 50 sous d'amende et un an de prison de paroisse.

L'affaire Paul Billig, accusé d'homicide, a été renvoyée.

La cour a ajourné par respect pour la mémoire de Julius Aroni, ancien membre du barreau de la Nlle-Orléans, décédé à Louisville.

Cour du recorder Davey.—Joe Lambert, assaut et batterie, $10 ou 20 jours.

Amos Scott et Charles Jilbert, larcin, envoyé à la cour criminelle, sous caution de $500.

George King, alias Squash, larcin, cour criminelle, sous caution de $250.

Dave Moulton, blessures avec intention de tué E. Washington, cour criminelle, sous caution de $500.

John Dunn, indécence, $5 ou 10 jours.

Richard Brown, assaut et batterie, cour criminelle, sous caution de $500.

H. F. Curtis, vagabondage, $25 ou 30 jours.

Albert Miranda et Thomas Nott, vagabondage, $25 ou 30 jours chacun.

Cour du recorder Burthe.—G. W. McCrane, port d'armes cachées, envoyé devant la cour criminelle de district, $250 de caution.

H. L. Gordon, ivresse, $2 50 ou 5 jours de prison.

Chas Johnson, vagabondage, $5 ou 10 jours de prison.

Louis Cannonche, pour avoir insulté et abusé Mme Frisa, $5 ou 10 jours de prison.

Andrew Grimpey et John Graham, ivresse et scandale, $10 ou 20 jours de prison chacun.

Salvadore Albrecht pour avoir blessé Tom McDonald, $1,000 de caution.

Henry Meyers, bataille et troubler la paix, $5 ou 10 jours de prison.

Renvoyés en prison.—Richard Garner et Raymond Watson, accusés d'avoir assassiné le juge Shaw, ont comparu hier matin devant le recorder Davey, qui les a renvoyés en prison sans bonds de caution.

L'éclairage électrique Brush-Swan, du Pleasure.—Notre excellent et progressif confrère, le Picayune, vient d'inaugurer dans ses bureaux, dans tout son établissement, un système d'éclairage électrique très intéressant, et que nous ne saurions assez recommander au public, aux familles, à tous ceux qui tiennent maison. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage, tout y est illuminé par le même système—en tout 169 lampes, dont chacune équivaut à la somme de lumière de 16 bougies.

C'est la compagnie Brush, dont l'usine centrale est située rue Dryades, vis-à-vis de la rue Union, qui a entrepris l'exploitation de ce nouvel éclairage, dit Brush-Swan system.

Un fil énorme part de la Station et va aboutir à la bâtisse du *Picayune*. Là, il se divise en plusieurs fils dont chacun va rejoindre et alimenter les différents bureaux et les différents ateliers. A chaque appartement, il se subdivise en autant de fils qu'il doit y avoir de lampes. Les fils s'adaptent parfaitement aux appareils ordinaires du gaz; de telle sorte que l'on peut se servir à la fois des deux systèmes et s'éclairer en même temps à l'électricité et au gaz. Nous devons dire tout de suite que le système électrique est de beaucoup supérieur. La lumière a une fixité qui fait un très heureux contraste avec le jet, presque toujours vacillant, de celle dont on fait usage dans nos maisons.

Chaque bec consiste en un fil de coton carbonisé, d'une ténuité extrême, en forme de fer à cheval. Le fil est enfermé dans un globe de verre en forme de poire. Si le verre venait à se casser, la lumière s'éteint instantanément—ce qui rend impossible toute explosion, comme tout incendie.

Cet éclairage offre un avantage énorme. On peut adapter au premier bec venu un fil de dix, vingt, trente, cinquante, cent pieds de longueur, parcourir le plus vaste appartement et en examiner à l'aise les recoins les plus reculés, comme cela se pratique d'ordinaire, avec un rat-de-cave.

Autre avantage: cette lumière développe très peu de chaleur et ne vicie jamais l'air, comme le fait trop souvent le gaz.

Enfin, grande question, la plus importante de toutes: ce système produit une économie d'environ 20 pour cent. Ainsi, lumière plus forte, plus fixe, parfaite hygiène, plus portable au besoin, et surtout plus économique; tels sont les avantages de l'éclairage inauguré par le *Picayune*, et que nous espérons voir bientôt se propager dans nos édifices publics et nos maisons particulières.

La quarantaine.—Le Bureau de Santé s'est réuni hier à 11 heures sous la présidence du Dr Holt, dans le but de prendre connaissance du rapport du Dr Champlin sur l'Etat Sanitaire de Biloxi et de prendre une décision relativement à la levée ou au maintien de la quarantaine établie contre cette ville. Après la lecture d'un télégramme adressé par le secrétaire du Bureau de Santé du Mississippi au Dr Holt, le capitaine Mellon a proposé de lever la quarantaine entre Biloxi et Nouvelle-Orléans, ce qui a été adopté.

Le télégramme était ainsi conçu:

Dr Joseph Holt président, du Bureau de Santé de l'Etat de Louisiane.

Le Dr Champlin déclare avoir terminé son investigation et affirme n'avoir découvert aucun nouveau cas. Le Bureau va prononcer immédiatement la levée de la quarantaine.

WIRT JOHNSTON, Secrétaire.

Sur la proposition de M. Ban, le président Holt a été prié de correspondre avec le secrétaire Johnston, afin de faire désinfecter les maisons qui ont été infectées et ce, prochainement ainsi, pour l'année prochaine, contre tout retour du fléau.

Commencement d'incendie. Mardi, à 3 heures de l'après-midi, on a découvert un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans deux balles de coton à bord du steamship Hermsley, au pied de la rue Philippe. Le feu a été éteint par les matelots de l'équipage avant qu'il en soit résulté des dommages importants pour le coton.

Les deux balles étaient marquées J. K. S. et N. G. C.

Autre incendie.—Mardi soir, à 9 heures 40, un fil conducteur a mis le feu à la tente placée devant la buvette de Harvey Cree, rue des Magasins No 48. Le feu a été éteint par la "Fire Insurance Patrol."

Les dégâts sont insignifiants.

Incendie.—Le feu s'est déclaré hier à 9 heures 10 du soir, au coin des rues Remparts et Melpomène, dans une maison en bois appartenant à Mme Ostman, et occupée par M. Léon Klotz, propriétaire d'une épicerie et d'un barroom.

Maison et marchandises ont été complètement détruites.

Les marchandises sont assurées pour $1,500 à la Compagnie Liverpool et London.

Le feu s'est communiqué à la maison voisine, servant d'entrepôt, et elle a été aussi complètement détruite. Elle appartenait à la même propriétaire. Une assurance de $2800 à la Compagnie Teutonia couvre les pertes des deux maisons.

Une troisième habitation voisine de l'épicerie et donnant dans la rue des Remparts a été endommagée pour une somme de $200. Elle appartient à Mme J. M. Laurant, et est occupée par M. Connell.

On ignore si elle est assurée.

L'alarme a été donnée à la boîte No. 42.

Accident.—Hier à 2 heures de l'après-midi, un nommé Edouard Lanagan qui habite rue Rousseau No. 183, travaillait dans la cale à l'arrière du steamship Setimbro, au pied de la rue Jackson, lorsqu'il est tombé sur une poutre, dans la cale inférieure et s'est blessé au côté gauche de la tête.

La voiture d'ambulance a été appelée, et le blessé après avoir reçu les soins des médecins, a été transporté chez lui. Sa blessure n'est pas grave.

Ivresse et bris de verre.—Hier, à 2 heures 30 de l'après-midi, un nommé Ferdinand Colodon, propriétaire du restaurant situé au No. 158 de la rue de Chartres, était en état d'ivresse.

Tout à coup, il s'est mis à briser tout dans son restaurant; glaces, verres, vitres, tout semblait devoir y passer, mais il a été arrêté par une assez grave blessure, une coupure qu'il s'est faite avec du verre au poignet droit. Il s'est fait à la même main plusieurs blessures moins graves.

Il a été transporté à l'hôpital. Son restaurant devait être saisi dans la journée: c'est, dit-on, ce qui l'aura porté à cette action.

Mort subite.—Hier à 4 heures 30 du soir, un nègre du nom de Pierre Martel, âgé de 35 ans, et natif de la Louisiane, est mort subitement dans la buvette tenue au No 152 de la rue Dauphine, par un nommé Cadesaux.

Le corps a été transporté à la Station centrale, où il a été vu par le coroner qui a délivré un certificat de mort causée par une congestion pulmonaire.

Il sera inhumé aux frais de la ville.

A l'hôpital.—Mardi, entre 3 et 5 heures de l'après-midi, un nommé Clarence Smith, qui habite rue St André No 25, et qui exerce l'état de peintre, travaillait chez M. E. Barosse, encolgnure Chestnut et Alix, lorsqu'il a cessé tout à coup de travailler et est devenu incapable de prononcer une parole.

Il a été conduit par l'officier J. Corell à la station du port où l'attendait la voiture d'ambulance.

Arrestation.—Un nommé H. F. Curtis a été arrêté mardi soir par les detectives Pecora et Gaster qui l'ont logé à la station centrale.

Curtis était depuis quelque temps déjà dans la ville, où il était arrivé avec une femme du nom de Mamie qui visita les maisons malfamées. Tous deux s'étaient logés dans une pension bourgeoise du haut de la ville et n'ont pas payé leurs dépenses depuis leur arrivée.

Un vol de $150 ayant été commis au préjudice de la propriétaire, elle a porté plainte contre Curtis et a causé son arrestation.

Où est la police!—Une plainte a été portée au maire, contre une bande de hooligans qui ont coutume de se rassembler au coin des rues Market et St-Thomas, où ils commettent de nombreuses déprédations aux maisons particulières; ils déchargent des armes à feu, inaintent les propriétaires du voisinage, et tiennent des propos grossiers.

Le maire a donné ordre au chef de police de les faire arrêter.

Chûte.—Un nommé Edward Vayo, employé de la Compagnie Téléphonique, est tombé du haut d'un poteau, au coin des rues Claiborne et Poydras. Il s'est blessé à la tête.

Paragraphes.—Charles Parlue, un Français qui travaillait, mardi, à 4 heures de soir, au coin des rues Galvez et de l'Esplanade, a eu la jambe gauche prise sous une pile de bois qui s'est écroulée.

Il a été soigné par les médecins de l'hôpital, qui ont déclaré que le membre était cassé.

—Gus Hyde, le laitier qui est tombé lundi dernier à West End, d'un grenier à foin dans l'écurie, est toujours à l'hôpital dans une situation critique.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Sonte française.

Paris, 17 novembre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 65 centimes.

Le comte Andrassy.

Pesth, 17 novembre—Le comte Andrassy a prononcé aujourd'hui un discours aux délégations. Il a déclaré que, selon lui, l'alliance Austro-Allemande est la meilleure garantie de paix pour l'Europe. Mais il a ajouté que le caractère de cette alliance a été amoindri par la nécessité de prendre en considération les intérêts de la Russie dans la question des Balkans.

Dans son opinion la Russie n'a pas de prérogatives spéciales en Bulgarie. Le comte Kalnoky a déclaré, même dernier, que la Russie devait des obligations à la Bulgarie. Il approuve le comte Andrassy, quand ce dernier dit que l'autorité de la Bulgarie doit être maintenue. Il ajoute que l'avenir de la Bulgarie lui commande de veiller à ce que ses relations extérieures ne soient pas troublées.

Mort de M. George Thomas Doo.

Londres, 17 nov—M. George Thomas Doo, le célèbre graveur, vient de mourir. Il était âgé de 86 ans.

Lord Salisbury.

Londres, 17 novembre—Lord Salisbury ira passer la journée de dimanche prochain au Hatfield House, dans le Hertfordshire, malgré la demande que lui a fait les démocrates sociaux de rester à Londres, afin de recevoir une députation d'ouvriers sans emploi.

La police se prépare à résister aux socialistes en cas où des troubles viendraient à éclater, si ceux ci mettaient à exécution leur projet de former des processions et de tenir une grande assemblée dimanche au Square Trafalgar.

Budget de guerre impérial.

Berlin, 17 nov—Le budget de guerre impérial, pour 1887-88, maintient l'armée sur un pied effectif de 427,224 hommes. Un crédit de 1,000,000 de marcs est demandé d'abord pour fortifications sur la frontière, lesquelles fortifications sont requises pour faire face aux nouveaux moyens d'attaque.

Les paquebots de la malle.

Alexandrie, 17 novembre—Le service des paquebots de la malle entre Brindisi et Inde, par voie d'Alexandrie, qui avait été suspendu en avril dernier, à cause de l'existence du choléra, sera repris vendredi prochain.

Le testament de feu le Baron Heine — Incendie.

Londres, 17 nov.—Le testament de feu le Baron Heine porte une clause ayant pour objet de mieux vulgariser, populariser, utiliser les œuvres de Henri Heine, le célèbre poète. On croit qu'un autobiographie de Heine sera publiée

—Un incendie a éclaté à Makow, en Pologne, l'un des principaux ports de mer.

Le Comte Zechy.

Pesth, 17 nov—Aujourd'hui, au cours des débats devant les délégations, le comte Zechy a révélé qu'un an avant le détrônement du prince Alexandre, il avait été convenu entre la Russie et le Monténégro que le prince Karageorgevich, syant renoncé à ses prétentions au trône de Monténégro, on lui donnerait, en considération de ce fait, le trône de Bulgarie, sur le point de devenir vacant.

Le discours du comte Andrassy désapprouvant la triple alliance, a été chaudement applaudi, ainsi que les paroles du comte Appony, reprochant au gouvernement de ne s